

LEGENDS CARS CUP

Projet de REGLEMENT SPORTIF LEGENDS CARS CUP 2018

**Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le numéro C32
en date du 12 janvier 2018**

I. ORGANISATION

A. La LEGENDS CARS CUP 2018 est organisée par la société :

HD EVENTS dont le responsable est M. David THOMAS sous la tutelle de la **FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE.**

Tous les points non prévus au règlement relevant du Code Sportif International, des Prescriptions Générales de la FFSA, du Règlement Standard des Circuits Asphaltes ou du Règlement Particulier de chaque meeting.

B. Calendrier : La LEGENDS CARS CUP se déroule sur 7 meetings

MEETING	DATE
NOGARO	31 mars, 1 ^{er} et 2 avril
DIJON	4, 5, 6, mai
PAU VILLE	19, 20 mai
TOURS	29, 30 juin, 1 ^{er} juillet
CHARADE	31 août, 1 ^{er} , 2 septembre
LE VIGEANT	28, 29, 30 septembre
MAGNY COURS	19, 20, 21 octobre

II. CONCURRENTS & PILOTES

Tous les pilotes devront être en possession d'une licence nationale ou internationale de concurrent – conducteur ou droit de participation en cours de validité

Conditions d'engagement :

- L'engagement à la LEGENDS CARS CUP **2018** se fait sur invitation.
- Il appartient à chaque pilote d'adresser le bulletin de participation dûment rempli à HD EVENTS. L'engagement ne pourra être pris en compte qu'à cette condition.
- Les tarifs d'engagement à la LEGENDS CARS CUP **2018** sont annexés au règlement.

A. Annulation d'épreuve – Absence à une épreuve :

Si **HD EVENTS** devait, pour différentes raisons, annuler ou reporter une épreuve à n'importe quel moment, aucun pilote de la série ne pourra réclamer des dommages et intérêts au-delà du remboursement de l'engagement de l'épreuve manquante.

B. Absence d'un pilote lors d'une ou plusieurs épreuves :

Dans le cas où un pilote ne participerait pas à une épreuve, et pour qu'elle qu'en soit la raison, même s'il s'agit d'une incapacité physique, il ne pourra prétendre au remboursement du montant de l'engagement auprès de la société **HD EVENTS**.

Toutefois, le remplacement du pilote sur une épreuve est possible à la condition obligatoire suivante : un contrat pilote au nom du nouveau participant devra être signé et expédié à **HD EVENTS**, 10 jours avant le début de l'épreuve.

HD EVENTS désignera le pilote A et B pour toute la durée de la LEGENDS CARS CUP **2018**.

C. Devoir des pilotes :

- Tout pilote participant à une épreuve inscrite à la LEGENDS CARS CUP **2018** devra connaître l'ensemble des articles relatifs à la sécurité dans la Réglementation **FFSA** pour des épreuves en circuits : drapeaux de signalisation, etc....

- Tout pilote désirant prendre le départ d'une épreuve devra assister obligatoirement aux briefings pilotes **FFSA** et **HD EVENTS** lors de chaque épreuve : procédure de départ et d'arrêt, équipement du pilote, etc.... . Les règlements **FFSA** correspondants (Prescriptions Générales et Circuits) seront fournis avec la confirmation d'engagement.

- Tout pilote ne respectant pas le règlement sportif ou les règles de sécurité pourra faire l'objet de demande de sanctions auprès du Collège des Commissaires Sportifs pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve sans que le concurrent puisse prétendre à un quelconque dédommagement.

- Chaque pilote devra respecter un esprit sportif tant sur la piste que dans l'enceinte du circuit sous peine de demande de sanctions auprès du Collège des Commissaires Sportifs pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve.

III. PUBLICITE

A. Espace publicitaire :

Chaque participant à la LEGENDS CARS CUP **2018** s'interdit toute communication concurrente à une société en partenariat publicitaire avec la LEGENDS CARS CUP **2018**. Chaque pilote devra conserver, durant tout le championnat, sur sa voiture et sa combinaison, les stickers aux emplacements prévus par les partenaires de la LEGENDS CARS CUP **2018**.

Toute utilisation des noms legends cars, legend car, legendscars, legend, legends sous quelque forme que ce soit, sur n'importe quel support que ce soit est interdite lors des manifestations organisées par **HD EVENTS** sous peine d'exclusion.

B. Tout pilote :

Participant à une épreuve de la LEGENDS CARS CUP **2018** autorisera **HD EVENTS** à utiliser des images télévisuelles et photographiques comme bon lui semble.

IV. SITES & INFRASTRUCTURES

Structure d'accueil :

- Chaque pilote propriétaire d'une LEGEND CAR disposera, durant toute la saison, d'un emplacement dans le village LEGENDS CARS CUP **2018** et devra respecter obligatoirement l'emplacement et l'espace prévu pour sa voiture, et veiller à la propreté de cet espace.
- Chaque pilote pourra décorer son stand sur l'espace qui lui sera désigné sans toutefois déborder sur l'espace voisin.
- Cet aménagement pourra se faire, sans altérer la structure mise en place et le sol (sous la voiture), au moyen d'un revêtement :
 - En matière synthétique
 - En bois
 - En lino (nota : la moquette est interdite)

Sur la partie verticale au fond de la tente, au moyen

- De bâche tendue et fixée
- De panneaux de bois ou de matières synthétiques correctement fixés.

Il est formellement interdit de coller des stickers, percer ou dégrader la structure d'accueil. Dans le cas de l'application de l'exclusion de l'épreuve pour les motifs ci-dessus, l'organisateur pourra prononcer à son tour l'exclusion de la série sans que le concurrent puisse prétendre à un quelconque dédommagement.

V. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

A. Chaque épreuve comporte (sauf format spécial) :

SI 2 PILOTES	SI PILOTE UNIQUE
1 séance d'essais privés pilote A	2 séances d'essais privés
1 séance d'essais privés pilote B	
1 séance d'essais qualificatifs pilote A	2 séances d'essais qualificatifs
1 séance d'essais qualificatifs pilote B	
1 manche sprint pilote A (Course 1)	2 manches sprint
1 manche sprint pilote B (Course 2)	
1 manche endurance pilotes A et B (Course 3)	1 manche endurance

Chaque épreuve doit être disputée par deux pilotes désignés pilote A, pilote B, mais il est possible que la totalité d'une épreuve soit disputée par un seul pilote.

B. Toute voiture engagée :

À la LEGENDS CARS CUP **2018** doit participer aux 2 séances d'essais qualificatifs et aux 3 manches de chaque épreuve. Toute voiture ayant commencé un meeting ne pourra prétendre à un quelconque remboursement en cas d'abandon.

L'usage d'une voiture de secours (mulet) est autorisé si celle-ci a été soumise aux vérifications techniques et acceptée .

C. Chaque pilote participera :

1 – Aux essais privés et qualificatifs :

• Dans le cas d'un pilote unique à l'épreuve :

- 2 séances d'essais privés de 20 min maximum (à régler directement par le pilote auprès de l'asa organisatrice ou HD Events selon les cas)

- 2 séances d'essais qualificatifs de 20 min maximum

• Dans le cas de deux pilotes à l'épreuve :

- Pilote A : 1 séance d'essais privés de 20 min maximum (à régler directement par le pilote auprès de l'asa organisatrice ou HD Events selon les cas)

- Pilote B : 1 séance d'essais privés de 20 min maximum (à régler directement par le pilote auprès de l'asa organisatrice ou HD Events selon les cas)

- Pilote A : 1 séance d'essais qualificatifs de 20 min maximum

- Pilote B : 1 séance d'essais qualificatifs de 20 min maximum

2 – Aux manches sprint (courses 1 et 2) :

Elles ont une durée de 20 min maximum.

Les départs des manches se feront lancés et conformes à la réglementation **FFSA**.

Elles seront au nombre de 2.

Les procédures de départ pourront être selon les meetings du type allégé ou classique conformément aux articles 7.3.1.4.2 et 7.3.1.4.2 du Règlement Standard des Circuits de la FFSA.

• Dans le cas d'un pilote unique à l'épreuve :

- 2 courses sprint de 20 minutes.

• Dans le cas de deux pilotes à l'épreuve :

- Pilote A : 1 course sprint de 20 minutes (course 1)

- Pilote B : 1 course sprint de 20 minutes (course 2)

3 – A la manche d'endurance (course 3) :

Durée de 40 min maximum. Le départ de la manche se fera lancé et conforme à la réglementation **FFSA**. Les procédures de départ pourront être selon les meetings du type allégé ou classique conformément aux articles 7.3.1.4.2 et 7.3.1.4.2 du Règlement Standard des Circuits de la FFSA.

Cette manche donne lieu à un arrêt aux stands obligatoire. Les voitures engagées avec deux pilotes doivent y réaliser leur changement de pilote.

D. Arrêt/neutralisation - changement de pilote

Sur chaque circuit, sera positionnée une boucle de chronométrage à l'entrée ainsi qu'à la sortie des stands.

Chaque pilote sera obligé de faire un arrêt/neutralisation aux stands d'une durée précise de 2 minutes.

Pour réaliser cet arrêt/neutralisation, une fenêtre est imposée ; les pilotes sont contraints d'effectuer leur arrêt/neutralisation entre la 15^{ème} et la 25^{ème} minute de course. Soit au-delà de 15'00''000''' et avant la 24'59''999''' (écoulées depuis le départ (feu vert ou extinction des feux rouges))

C'est pendant cet arrêt/neutralisation obligatoire que s'effectue le changement de pilote s'il y en a deux sur la voiture. Ce changement aura lieu sous la responsabilité du team manager.

E. Pénalités

Si un pilote rentre aux stands pour son arrêt/neutralisation **avant** l'ouverture de la fenêtre, il devra rester dans les stands jusqu'à la 15^{ème} minute de course additionné des 2 minutes d'arrêt/neutralisation.

Si un pilote rentre aux stands pour son arrêt/neutralisation **après** l'ouverture de la fenêtre, il sera sanctionné par 1 minute de pénalité additionnée de l'arrêt/neutralisation d'une durée de deux minutes. A cette pénalité peut être ajoutée celle appliquée si les deux minutes du temps imposé d'arrêt/neutralité ne sont pas respectées.

Si un pilote reste moins de 2 minutes dans les stands, il sera sanctionné par 30 secondes de pénalité forfaitaire additionnée à la durée manquante au temps effectif d'arrêt/neutralisation de 2 minutes.

Si le pilote n'effectue pas son arrêt/neutralisation, la voiture sera déclassée de la manche.

Dans les stands, tout dépassement de la vitesse maximale autorisée ainsi que tout arrêt ou circulation à vitesse anormalement réduite pourra être sanctionné d'un drive-through (=passage par les stands).

Lors des arrêts en pit lane, le nombre maximum de personnes autorisées à intervenir ou à aider les pilotes à s'installer est limité à trois.

Tout ravitaillement en carburant est interdit durant les séances d'essais, les courses et même l'arrêt/neutralisation.

F. Le temps :

Réalisé par chacun des pilotes, lors de sa séance d'essais qualificatifs, détermine respectivement l'ordre de départ des manches 1 et 2. La moyenne du classement des courses 1 et 2 déterminera pour chaque voiture l'ordre de départ de la course 3.

VI. CLASSEMENT

A. REGLES CLASSIFICATION ELITE PRO / ELITE

Pilotes ayant déjà participé à un meeting LCC

1) Si plus de 2 courses courues :

ELITE PRO pilotes ayant été classés au moins deux fois dans les 10 premiers pendant des qualifications de la LCC lors des saisons précédentes

ELITE pilotes n'ayant pas été classés au moins deux fois dans les 10 premiers pendant des qualifications de la LCC lors des saisons précédentes

2) Si moins de 2 courses courues

ELITE PRO : Pilotes ayant été classés au moins une fois dans les 5 premiers d'une course de la LCC lors des saisons précédentes.

ELITE : Pilotes n'ayant pas été classés au moins une fois dans les 5 premiers d'une course de la LCC lors des saisons précédentes.

Pilotes n'ayant jamais participé à un meeting LCC

ELITE PRO : Pilotes n'ayant jamais participé à une manche de la LCC mais ayant déjà été classés dans les 5 premiers d'une compétition homologuée par la FFSA sur circuit asphalté (sur déclaration accompagnée de justificatifs, notre service sportif opérera une vérification auprès de la FFSA)

ELITE : Pilotes n'ayant jamais participé à une manche de la LCC et n'ayant jamais été classés dans les 5 premiers d'une compétition homologuée par la FFSA sur circuit asphalté.

(Sur déclaration, notre service sportif opérera une vérification auprès de la FFSA)

Actualisation en cours de saison de pilotes ELITE PRO et ELITE

Les listes de pilotes ELITE PRO et ELITE seront réactualisées avant chaque meeting selon le critère suivant :

Tout pilote initialement inscrit en **Elite** qui cumule au moins 2 classements dans les dix premiers en qualification au cours de la saison 2018 sera automatiquement reclassé en ELITE PRO et son classement dans la catégorie réactualisé rétroactivement.

B. Points attribués par manche sprint :

A chaque épreuve un classement individuel est établi avec un podium pour chacune des manches 1 et 2 pour chacun des classements ELITE/ELITE PRO

1 ^{er}	61 pts	11 ^{ème}	50 pts	21 ^{ème}	40 pts	31 ^{ème}	30 pts	41 ^{ème}	20 pts
2 ^{ème}	59 pts	12 ^{ème}	49 pts	22 ^{ème}	39 pts	32 ^{ème}	29 pts	42 ^{ème}	19 pts
3 ^{ème}	58 pts	13 ^{ème}	48 pts	23 ^{ème}	38 pts	33 ^{ème}	28 pts	43 ^{ème}	18 pts
4 ^{ème}	57 pts	14 ^{ème}	47 pts	24 ^{ème}	37 pts	34 ^{ème}	27 pts	44 ^{ème}	17 pts
5 ^{ème}	56 pts	15 ^{ème}	46 pts	25 ^{ème}	36 pts	35 ^{ème}	26 pts	45 ^{ème}	16 pts
6 ^{ème}	55 pts	16 ^{ème}	45 pts	26 ^{ème}	35 pts	36 ^{ème}	25 pts	46 ^{ème}	15 pts
7 ^{ème}	54 pts	17 ^{ème}	44 pts	27 ^{ème}	34 pts	37 ^{ème}	24 pts	47 ^{ème}	14 pts

8 ^{ème}	53 pts	18 ^{ème}	43 pts	28 ^{ème}	33 pts	38 ^{ème}	23 pts	48 ^{ème}	13 pts
9 ^{ème}	52 pts	19 ^{ème}	42 pts	29 ^{ème}	32 pts	39 ^{ème}	22 pts	49 ^{ème}	12 pts
10 ^{ème}	51 pts	20 ^{ème}	41 pts	30 ^{ème}	31 pts	40 ^{ème}	21 pts	50 ^{ème}	11 pts

A l'issue des deux manches sprint les pilotes inscrits en A et B se verront attribuée la moyenne des points acquis lors des deux manches, les pilotes inscrits en A ou B conservent les points de la manche à laquelle ils ont participé. En cas d'égalité de points, seul le temps réalisé lors de leur première séance d'essais chronométrés respective départagera les pilotes.

C. Points attribués lors de la manche endurance :

Un classement par voiture est établi avec un podium pour chaque manche endurance.

1 ^{er}	61 pts	11 ^{ème}	50 pts	21 ^{ème}	40 pts	31 ^{ème}	30 pts	41 ^{ème}	20 pts
2 ^{ème}	59 pts	12 ^{ème}	49 pts	22 ^{ème}	39 pts	32 ^{ème}	29 pts	42 ^{ème}	19 pts
3 ^{ème}	58 pts	13 ^{ème}	48 pts	23 ^{ème}	38 pts	33 ^{ème}	28 pts	43 ^{ème}	18 pts
4 ^{ème}	57 pts	14 ^{ème}	47 pts	24 ^{ème}	37 pts	34 ^{ème}	27 pts	44 ^{ème}	17 pts
5 ^{ème}	56 pts	15 ^{ème}	46 pts	25 ^{ème}	36 pts	35 ^{ème}	26 pts	45 ^{ème}	16 pts
6 ^{ème}	55 pts	16 ^{ème}	45 pts	26 ^{ème}	35 pts	36 ^{ème}	25 pts	46 ^{ème}	15 pts
7 ^{ème}	54 pts	17 ^{ème}	44 pts	27 ^{ème}	34 pts	37 ^{ème}	24 pts	47 ^{ème}	14 pts
8 ^{ème}	53 pts	18 ^{ème}	43 pts	28 ^{ème}	33 pts	38 ^{ème}	23 pts	48 ^{ème}	13 pts
9 ^{ème}	52 pts	19 ^{ème}	42 pts	29 ^{ème}	32 pts	39 ^{ème}	22 pts	49 ^{ème}	12 pts
10 ^{ème}	51 pts	20 ^{ème}	41 pts	30 ^{ème}	31 pts	40 ^{ème}	21 pts	50 ^{ème}	11 pts

A l'issue de la manche endurance les pilotes inscrits en A et B ou en A ou B se verront attribuer la totalité des points acquis par la place de la voiture lors de la manche endurance réalisée pour chacun des classements ELITE/ELITE PRO. En cas d'égalité de points, seul le temps réalisé lors de leur première séance d'essais chronométrés respective départagera les pilotes.

Dans le cas où la voiture est partagée par un pilote ELITE PRO et un pilote ELITE, les pilotes se verront attribuer les points correspondants à la place de la voiture dans le classement de leur catégorie.

Classement général – meeting

Il correspond à l'addition des points marqués par chaque pilote dans les différentes manches sprint et endurance du week-end dans sa catégorie (ELITE PRO ou ELITE).

Un point Bonus sera attribué au pilote qui aura réalisé le meilleur temps du week-end.

Classement général – saison et joker

Il correspond à l'addition des résultats « classement général meeting » dans chacune des catégories (ELITE PRO ou ELITE) minorés des points du plus mauvais meeting auquel le pilote a participé. En fin de saison, Conformément à l'article III- des Prescriptions Générales de la FFSA en cas d'égalité de points, les places seront données en fonction du nombre de victoire, puis de seconde place, troisième place et ainsi de suite.

Classement « legend girls » : un classement « Legend girls » regroupera, en plus du classement saison, les pilotes féminines. Il sera établi selon les mêmes règles que le classement général.

Classement « Masters » : un classement « Masters » regroupera, en plus du classement saison, les pilotes de 50 ans révolus à la 1^{ère} course. Il sera établi selon les mêmes règles que le classement général.

Classement « Espoirs » : un classement « Espoirs » regroupera, en plus du classement saison, les pilotes de moins de 25 ans à la 1^{ère} course. Il sera établi selon les mêmes règles que le classement général.

Je soussigné..... Certifie avoir pris connaissance du règlement sportif de **HD EVENTS** et m'engage à le respecter.

A.....

LE

Signature du pilote :